

024 - LAGACHE - 05072019 - 10439

Sujet: [INTERNET] Enquete publique projet éolien "moulin à vent "

De : Raymond Lagache <ray.lagache@gmail.com>

Date : Fri, 5 Jul 2019 10:39:15 +0200

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur.

La région du Limousin subit de plein fouet l'implantation d'éoliennes industrielles, suscitant de toutes parts colère et incompréhension des riverains.

Villefavard et Dompierre les églises sont maintenant ciblées, d'autres encore viendront encore ajouter à ce scandale qui commence à être dénoncé par certains hommes politiques.

Tout dernièrement un responsable parlementaire a publié un rapport à la commission des finances de l'assemblée nationale, dénonçant le gouffre financier qui pèse sur l'état pour sa participation au développement de la filière.

Dans un futur proche, ce sont pas loin de 90 milliards d'euros qui auront été dépensés par l'état, chiffre comparable à l'investissement nucléaire atteint en 2018.

Pour quel rendement ce gaspillage des fonds publics ? Chacun s'interroge.

Le rapporteur, dans sa conclusion, ne manque pas d'indiquer que l'état doit choisir : s'en tenir à une politique de redressement des finances publiques auquel cas il doit renoncer immédiatement à subventionner l'industrie éolienne, mais pas les deux à la fois sous peine de tromper l'opinion publique.

J'ose espérer que d'autres contributions que la mienne vous permettront d'orienter votre décision dans la bonne direction et vous prie d'agréer, monsieur le commissaire enquêteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Raymond Lagache 16 le gât 87160 Saint Georges les landes.

Envoyé de mon iPad